

# REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

## BAD PIG TEAM V

19/20 Octobre 2024

JUGE ARBITRE : M. PERROTEZ Christophe

### 1. Acceptation du règlement particulier

La compétition est autorisée par la FFBA et se déroule selon les règles fixées par elle (Règlement général des compétitions). La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de tous les articles de ce règlement particulier. Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le « code de conduite des joueurs » et le « code de conduite pour les entraîneurs, les officiels d'équipes et les officiels techniques ».

### 2. Juge Arbitre

Le juge arbitre désigné par le comité organisateur est **Mr Christophe Perrotez**. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel. Seul un capitaine d'équipe est autorisé à poser une réclamation au JA et à la table de marque.

### 3. Conditions d'inscriptions

Tout participant doit posséder sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition. Ne seront admis à jouer que les minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans ayant un classement entre NC et N3 dans les disciplines double et double mixte.

### 4. Sanction, forfait et remplacement

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.

En cas de forfait d'un joueur, celui-ci devra prévenir le plus tôt possible l'organisateur du tournoi de sa non-participation et éventuellement indiquer le nom de son remplaçant. Le joueur devra adresser les pièces justificatives de son forfait, dans un délai de 5 jours suivant le tournoi à la Ligue Occitanie de Badminton.

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

### 5. Format de la compétition

La compétition est un tournoi par équipes de 4 à 8 personnes.

Chaque équipe sera constituée au minimum de 2 hommes et 2 femmes et au maximum de 4 hommes et 4 femmes.

Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine.

Les rencontres sont composées de quatre matchs : un double homme, un double dame et deux doubles mixtes.

Chaque joueur disputera au maximum un double et un mixte, soit deux matchs par rencontre.

L'ordre des matchs privilégié sera DH, DD, MX1, MX2

Le tournoi est organisé en une poule unique de 6 équipes (soit 5 rencontres par équipe) par série

Il y aura 4 séries, donc 4 poules uniques de 6 équipes.

Un classement général pour chaque série sera établi à la fin de la compétition.

**6. Organisation des séries** Les équipes engagées seront réparties par l'organisation dans 4 séries.

Les séries sont par classement croissant : Série 4, Série 3, Série 2 et Série 1.

**7. Répartition des équipes** La répartition dans les séries sera faite en calculant la valeur de chaque équipe sur la base des 2 meilleurs joueurs et 2 meilleures joueuses, selon le barème de l'article 9.

Les 6 premières équipes formeront la série 1, les 6 suivantes la série 2, les 6 suivantes la série 3, les 6 suivantes la série 4.

## 8. Valeur des mixtes

Les valeurs des mixtes seront calculées en additionnant les cotes CPPH des deux membres de la paire. Pour une rencontre, la valeur du mixte 1 devra être supérieure ou égale à la valeur du mixte 2. A valeur égale pour les deux mixtes, l'ordre est libre.

## 9. Valeur des équipes

La valeur d'une équipe est calculée selon le principe suivant :

Pour chaque joueur et joueuse de l'équipe on calcule les points équivalents à son classement du double et du mixte suivant le tableau ci-dessous et on fait la somme des deux disciplines.

Exemple : un joueur R4 en double homme et R5 et double mixte vaut : 9+8 points = 17 points

N3	10 points	R4	9 points	R5	8 points
R6	7 points	D7	6 points	D8	5 points
D9	4 points	P10	3 points	P11	2 points
P12	1 point	NC	0 point		

Pour une équipe, on additionne les deux meilleurs totaux masculins et féminins, cette somme est la valeur de l'équipe.

Exemple :

Homme 1 : DH R4/ DX R4 -> 18 points

Homme 2 : DH R5/ DX R6 -> 15 points

Homme 3 : DH R6/ DX R5 -> 15 points

Femme 1 : DD R4 / DX N3 -> 19 points

Femme 2 : DD R6 / DX R6 -> 14 points

Femme 3 : DD R5 / DX D7 -> 14 points

Femme 4 : DD R6 / DX R6 -> 14 points

Valeur de l'équipe : 18 + 15 + 19 + 14 = 66 points

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, on calculera pour les même 4 joueurs/ses des équipes, la somme des côtes CPPH de double et mixte pour les classer.

## Homogénéité des équipes :

Une équipe ayant au moins un joueur ou une joueuse classé(e) N3 ou R dans une des disciplines de double, doit avoir tous ses joueurs/joueuses classé(e)s au moins D dans les deux disciplines de double. (Autrement dit pas d'équipe avec des joueurs/joueuses N3/R et P)

## 10. Date et référence des classements

Pour application des Articles 7 et 9 :

- Les classements/cotes pris en comptes seront ceux obtenus à la date du jeudi 03 octobre 2024.
- La base de données fédérale Poona (<http://poona.ffbad.org/page.php>) sera la seule à faire foi pour déterminer les classements et cotes des joueurs.
- Les cotes et valeurs d'équipes ayant permis la composition des poules seront affichées pendant le tournoi.

## 11. Barème de points

Le tournoi sera géré sur Badnet. Le barème de points sera le suivant :

<b>Par match</b>	Victoire	1 point
	Défaite ou forfait	0 point
<b>Par rencontre</b>	Victoire	2 points
	Egalité	1 point
	Défaite ou forfait	0 point

## 12. Principe de classement

Le classement final des équipes dans une série est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres de la poule.

S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.

Si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.

Si l'égalité persiste une nouvelle fois, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de points gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.

Si l'égalité persiste une nouvelle fois, le classement est établi en fonction de la cote moyenne CPPH de l'équipe, de la plus petite à la plus grande

Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à deux, le classement est déterminé par le résultat de la rencontre particulière les ayant opposées, calculé selon les mêmes principes.

Exemple théorique :

Équipe A : 3 victoires, 2 défaites, matches pour 12, matches contre 8, différence +4

Équipe B : 3 victoires, 2 défaites, matches pour 11, matches contre 9, différence +2

Équipe C : 3 victoires, 2 défaites, matches pour 11, matches contre 9, différence +2

Équipe D : 3 victoires, 2 défaites, matches pour 10, matches contre 10, différence 0

L'équipe A est donc déclarée première. L'équipe D est déclarée quatrième. L'équipe classée seconde sera celle qui a remporté (victoires, matches, sets, points, cote moyenne) la rencontre opposant les équipes B et C.

### 13. Forfait d'un joueur en cours de tournoi

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre.

Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle (et respectant les articles 3 et 4 du règlement) ou par le transfert d'un joueur d'une autre équipe (avec accord des capitaines et des joueurs concernés). Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi.

Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour chaque double ou mixte non disputé. (cf Article 11).

### 14. Remise des compositions d'équipe

Dans un souci de gain de temps au lancement du tournoi, les compositions d'équipes pour le 1er tour de ronde seront remises avant le tournoi. Le tournoi sera publié et en ligne sur le site Badnet.

Chaque capitaine devra se déclarer sur le site Badnet et saisir sa composition pour le 1<sup>er</sup> tour avant le mercredi 16 octobre 2024 à minuit.

Chaque capitaine devra donner la composition de son équipe pour le tour suivant dans les 15 minutes après la fin d'une rencontre.

### 15. Modalités d'inscription

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Les inscriptions des équipes devront être obligatoirement effectuées sur le formulaire d'inscription et rédigées de manière lisible. Les conséquences des erreurs sur la feuille d'inscription seront supportées par l'équipe en cause. Le montant des frais d'inscription est fixé à 80 € par équipe (indépendamment du nombre de joueurs de l'équipe) plus 2 euros par joueur versés à la FFBad. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 octobre 2024 minuit. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée et adressées par courrier électronique auprès de l'organisateur.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Toute modification d'inscription devra être transmise par mail à l'organisateur.

### 16. Tirage au sort

La répartition dans les séries/poules sera réalisée le lundi 14 octobre 2024 selon les modalités des articles 6, 7 et 9. Les convocations seront envoyées dans la foulée.

### 17. Echéancier

L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela à chaque jour de la compétition. Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra en informer son capitaine d'équipe, le Juge Arbitre et la table de marque. Il devra être de retour dans le gymnase 1 heure avant le début de la prochaine rencontre.

Les joueurs disposeront de 3 minutes suite à l'appel de leur match pour débiter leur match. Le test des volants sera effectué dès l'arrivée sur le terrain. Passé un délai de 5 minutes suivant le premier appel du match, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.

### 18. Auto arbitrage

Les matches sont en auto arbitrage. Les joueurs sont autorisés à laisser leurs raquettes à la pause à 11 sur le terrain en moyen mnémotechnique du coté à servir et recevoir.

### 19. Volants, matériels

Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). En cas de désaccord, **le volant officiel** est obligatoirement le volant plume de marque **VICTOR QUEEN**.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord du juge arbitre.

### 20. Plateau de jeu

Seuls auront accès aux terrains le Juge Arbitre, les joueurs appelés, les arbitres (ou faisant office), les membres du comité d'organisation, le personnel médical sur autorisation du Juge Arbitre et les coachs (2 par équipe maximum)

**21. Tenue**

Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain. Les prénoms, surnoms sont acceptés sur les polos des joueurs. Le juge-arbitre reste juge des limites à ne pas franchir au cas par cas.

**22. Fautes et lets**

Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure, sera compté faute, sauf au service, où le joueur pourra resservir 1 fois.

**23. Coaching**

La configuration du gymnase ne permet le coaching que pendant les arrêts de jeu (11 points et fin de set)

**24. Responsabilité**

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords des gymnases.

**25. Annulation**

En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.

**26. Mineurs**

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur connu du Juge Arbitre et présent dans le gymnase jusqu'au départ effectif du mineur.

**27. Traitement médical**

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra la présenter au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi.

**28. Pass Sanitaire**

Le jour de la compétition, l'accès à celle-ci est conditionné au respect strict des consignes de l'état (obtention du pass sanitaire ...) pour l'ensemble des acteurs (joueurs, officiels techniques, membre de l'organisation, conseillers, spectateurs...).